

Maison Relais Bous

Service d'éducation et d'accueil

11, rue de Luxembourg
L-5408 Bous

T +352 26 70 87-20
F +352 26 70 87-39
direction.rbou@elisabeth.lu
www.elisabeth.lu

Annexe 1 CESSION

A défaut de paiement, le représentant légal, cède, par la présente et selon les dispositions légales en matière de saisie, les allocations familiales respectivement la partie légale de son salaire au gestionnaire pour couvrir les créances impayées relatives au contrat d'accueil du _____. Les frais de recouvrement seront à charge du représentant légal.

(Nom de la personne ayant l'autorité parentale et ayant souscrit le chèque-service accueil)

ci-après dénommé «**le représentant légal**»

demeurant à _____

(adresse du représentant légal)

agissant en sa qualité de représentant légal

de l'enfant _____

(Nom, prénom, matricule de l'enfant)

(représentant légal)